



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Politique du logement

Question au Gouvernement n° 1000

Texte de la question

POLITIQUE DU LOGEMENT

Mme la présidente . Je suis heureuse de souhaiter en votre nom à tous la bienvenue à Nicolas Tryzna, devenu le 13 novembre député de la 7e circonscription du Val-de-Marne, en remplacement de M. Vincent Jeanbrun. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur quelques bancs des groupes Dem et LIOT.)*

La parole est à M. Nicolas Tryzna.

M. Nicolas Tryzna . Ma question s'adresse au ministre de la ville et du logement. *(« Ah ! » et sourires sur plusieurs bancs des groupes DR. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe EcoS.)*

Mme Marie-Charlotte Garin . Quel hasard ! Plus c'est gros, plus ça passe !

M. Nicolas Tryzna . Monsieur le ministre, dans votre entretien donné ce week-end au *Journal du dimanche*, vous avez présenté plusieurs orientations destinées à relancer une politique du logement aujourd'hui paralysée. La production de logements neufs chute et les attributions ne permettent pas de satisfaire le grand nombre de demandeurs. Vos annonces en vue de faciliter l'expulsion des locataires délinquants, relancer l'accès à la propriété ou rénover le bâti ancien répondent à une urgence face à laquelle les professionnels du secteur nous alertent.

Mme Marie-Charlotte Garin . La séparation des pouvoirs vit bien !

M. Nicolas Tryzna . Les élus locaux cherchent des solutions aux besoins de leur population. Ils connaissent les détresses des familles et devraient être les piliers de la politique du logement. Celle-ci doit se piloter au plus près du terrain, avec comme seul objectif une véritable mixité sociale, cœur de la cohésion de la société. Les maires sont aujourd'hui trop souvent impuissants, aussi bien en ce qui concerne la politique de peuplement de leur ville qu'en matière de lutte contre la délinquance. Dans une banlieue comme la mienne – comme la nôtre –, l'immense majorité des locataires honore son loyer, respecte les parties communes et le voisinage. J'ai été témoin de la détresse de ces habitants qui ne demandent qu'une chose : que nous trouvions enfin des solutions pour rétablir la tranquillité à laquelle ils ont droit.

Au sein du groupe Droite républicaine, avec Laurent Wauquiez, nous sommes très attachés au lien avec les élus locaux et avec nos concitoyens ; nous les entendons, nous voulons répondre à leurs besoins et restaurer la crédibilité de l'action publique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)*

M. Ian Boucard . Il a raison !

M. Inaki Echaniz . Et baisser la RLS !

M. Nicolas Tryzna . Le logement est un enjeu majeur du quotidien de nos concitoyens. Au-delà des difficultés de pouvoir d'achat, il conditionne la construction d'une vie de famille et d'une carrière professionnelle. Quelles mesures avez-vous l'intention de prendre pour redonner aux élus locaux les moyens d'agir pour construire, rénover et assurer la tranquillité publique dans nos communes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de la ville et du logement.

Mme Marie-Charlotte Garin . Faites semblant d'être surpris de la question !

M. Vincent Jeanbrun, ministre de la ville et du logement . Vous soulevez une question essentielle : celle des moyens des maires pour agir face à la terrible crise du logement. Vous m'interrogez sur leur capacité à peser dans les attributions de logements sociaux et à faire en sorte que leurs concitoyens vivent dans des quartiers sûrs.

M. Boris Tavernier . Vous faites les questions et les réponses, maintenant ?

M. Vincent Jeanbrun, ministre . Je veux vous rassurer : c'est bien la volonté du gouvernement que de permettre à chaque Français de trouver un logement conforme à ses attentes, de donner aux maires les moyens de peser dans les attributions et de faire en sorte que tous les Français vivent dans des quartiers sûrs, mixtes et rénovés. (*M. Inaki Echaniz s'exclame.*)

J'étais ce matin au congrès des maires et nous le constatons trop souvent : nombre de projets de production ou de rénovation de logements – qu'ils soient sociaux ou privés – se trouvent bloqués par des complexités administratives redoutables. C'est pourquoi nous pousserons les feux pour produire un véritable choc de simplification. (« Ah ! » *sur plusieurs bancs du groupe SOC.*) Permettez-moi de rêver à un Notre-Dame du logement, à des Jeux olympiques de la construction – ils seraient bienvenus dans notre pays !

M. Inaki Echaniz. C'est du blabla !

M. Vincent Jeanbrun, ministre . Personne ne connaît mieux que le maire l'équilibre subtil nécessaire pour conserver une mixité harmonieuse dans les quartiers. C'est la raison pour laquelle, avec le premier ministre, nous souhaitons que la politique du logement et de l'habitat se décide au plus près des élus locaux ; nous souhaitons faire en sorte que les maires aient un véritable pouvoir d'attribution dans les logements sociaux. C'est la clé et c'est ce qu'attendent les élus.

Mme Sandrine Rousseau . C'est du clientélisme, juste avant les élections municipales !

M. Vincent Jeanbrun, ministre . Enfin, pour ce qui est de la sécurité et de la tranquillité, vous avez raison de rappeler que les 5 à 6 millions de Français qui vivent dans les quartiers respectent les règles, les lois et font honneur à la République. Nous devons les protéger contre les quelques-uns qui pourrissent leur vie et mettent en péril leur sécurité. Nous nous battons pour cela ! (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. – Les députés du groupe DR applaudissent ce dernier.*)

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Tryzna](#)

Circonscription : Val-de-Marne (7^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1000

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Ville et Logement

Ministère attributaire : Ville et Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 novembre 2025